COLLEGE AU CINEMA SAISON 2011-2012

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 9 MARS 2011

PRÉSENTS:

Conseil général des Hauts-de-Seine

Stephan Kutniak, Directeur de la culture Eugénie Caron-Lambert, Responsable unité enseignements et pratiques artistiques Anna Borlot, chargée de mission Actions Scolaires Corinne Chemtob, Assistante de projets culturels Pierre-Vincent Chapus, Chargé de mission Livre et Cinéma

DRAC

Mathieu Langlois, Chef du Service cinéma audiovisuel et multimédia

Inspection Académique et Rectorat

Cécile Crosnier, Coordinatrice-formatrice « Collège au cinéma » pour les Hauts-de-Seine Dominique Lacroix, Chargée de mission pour l'éducation artistique et culturelle - Inspection académique des Hauts-de-Seine

Marie-Christine Brun-Bach, Chargée du cinéma au Rectorat de Versailles (D.A.A.C.)

Exploitants de salles de Cinéma

Claudine Cornillat, Cinéma le Capitole à Suresnes, exploitant et coordinateur Florent Foucart, Cinéma Le Rex à Châtenay-Malabry Aïssa Ben Braham, Cinéma de la MJC-Théâtre de Colombes Christine Beauchemin-Flot, Cinéma Le Sélect d'Antony Jean-Serge Pennetier, Cinéma Jean Vigo de Gennevilliers

Enseignants

Patrice Burnel, Collège Victor Hugo d'Issy-les-Moulineaux Laure des Accords, Collège Lakanal de Colombes Jean-Christophe Haÿ, Collège Paul Landowski de Boulogne-Billancourt Thierry Lamy, Collège Les Vallées de La Garenne-Colombes Katy Refuveille, Collège François Truffaut d'Asnières

EXCUSÉS:

Emmanuelle Pessy, Directeur-adjointe de la culture, Conseil général des Hauts-de-Seine Françoise Savine, IPR de lettres-cinéma-audiovisuel au Rectorat Cyril Cornet, service Cinéma, audiovisuel et multimédia, DRAC IIe de France Bernard Kuhn, chargé de mission Collège au Cinéma, CNC Eric Jolivalt, cinéma Le Capitole à Suresnes, exploitant et coordinateur Bertrand Pinsac, Cinéma de Chatillon de Châtillon Charlotte Béra, Enseignante du collège Michelet à Vanves Christine Franck, Principale du collège Jules Vernes de Rueil-Malmaison Brigitte Grèze, Directrice-adjointe, Collège Jeanne d'Arc de Colombes Thibault Kerhervé, Enseignant au collège Jean Moulin de Chaville Antoine Koerner, Documentaliste au collège Saint-Joseph d'Asnières Béatrice Robert, Principale du collège Edouard Vaillant de Gennevilliers Eric Levasseur, Enseignant au collège Danton à Levallois Karine Janod, Enseignante au collège Maréchal Leclerc de Puteaux Aurélie Gonzalès, Enseignante au collège Georges Seurat de Courbevoie

Stephan Kutniak ouvre la réunion du comité de pilotage *Collège au Cinéma dans les Hauts-de-Seine* par la **présentation de l'ordre du jour**, et propose un tour de table pour que chacun puisse identifier les nouveaux membres :

- Premier bilan de l'année scolaire 2010-2011
- Choix des films pour l'année scolaire 2011-2012
- Perspectives pour l'année scolaire 2011-2012

I - Premier Bilan de l'Annee Scolaire 2010-2011 :

C'est la 21^{ème} année que le Conseil général des Hauts-de-Seine coordonne et finance, avec le concours de ses partenaires, le dispositif d'éducation à l'image *Collège au cinéma*.

1/ Les inscriptions

Anna Borlot présente le bilan des inscriptions avec cette année, 75 collèges, dont 12 collèges privés, qui ont inscrit 426 classes et enseignants. L'ensemble des demandes a été satisfait, aucune classe n'a été refusée.

10 448 collégiens (5 393 élèves de 6^{ème}/5^{ème} et 5 055 élèves de 4^{ème}/3^{ème}) découvrent cette année les films suivants :

Programmation 6e/5e

- 1er trimestre : Le Mystère de la chambre jaune de Bruno Podalydès

- 2nd trimestre : Le garçon qui ne voulait plus parler de Ben Sombogaart

- 3eme trimestre : La flèche brisée de Delmer Daves

Programmation 4e/3e

- 1er trimestre : No Man's Land de Danis Tanovic

2nd trimestre : La Mort aux trousses d'Alfred Hitchcock
3eme trimestre : Le Grand voyage d'Ismaël Ferroukhi

2/ Les formations

Les journées de formation des enseignants pour les projections conférences se sont tenues comme chaque année aux cinémas « Le Sélect » à Antony et de la « MJC Théâtre » de Colombes.

Cécile Crosnier explique que ces dernières se sont très bien déroulées et que le changement de calendrier demandé depuis plusieurs années par l'ensemble des partenaires (projections-conférences en octobre et février) a été mis en place. Elle précise toutefois qu'à la date de clôture des inscriptions au Plan Académique de Formation (PAF), un grand nombre d'enseignants, principalement du privé, n'étaient pas inscrits aux formations obligatoires, malgré les prescriptions du cahier des charges. Elle rappelle que la procédure d'inscription des enseignants du privé a été simplifiée : elle se fait désormais en ligne sur les sites Gaiarespo et Gaia, comme pour les enseignants du public.

Anna Borlot propose pour l'année prochaine, que dès l'inscription administrative du collège à l'opération, soit joint la copie de la confirmation des inscriptions des professeurs au PAF.

Cécile Crosnier rapporte également que le phénomène noté sur les cinq dernières années, la tendance à la baisse de la participation aux ateliers d'analyse, s'est poursuivi. Elle rappelle l'importance de ces formations : concentrées sur une journée, elles permettent de conduire un travail d'analyse filmique approfondi sur la programmation, par groupe de 20 stagiaires. Elle souligne la nécessité de l'accompagnement proposé pour les enseignants : celui-ci

comprend non seulement les projections-conférences mais des modules complémentaires qui s'adaptent aux attentes, besoins et compétences des enseignants (ateliers d'analyse et formations à la Cinémathèque).

3/ Les plannings de circulation des copies et l'organisation des projectionsélèves

Pour l'année scolaire 2010-2011, 29 salles de cinéma des Hauts-de Seine sont partenaires de l'opération *Collège au Cinéma*.

Claudine Cornillat et Eric Jolivalt du cinéma « Le Capitole » à Suresnes assurent la coordination des salles dans le dispositif.

Claudine Cornillat intervient sur la difficulté de mise en place du dispositif à la rentrée au vu d'un planning très serré et avec pour certaines salles des soucis de disponibilités, notamment les salles disposant d'un mono-écran.

Christine Beauchemin-Flot et Aïssa Ben Braham s'accordent sur le fait que les plannings de circulation des copies arrivent trop tard au cinéma (fin septembre) car leurs programmations se font dès le mois de mai, et que les plannings pour Ecole au cinéma qui arrivent en premier leur bloquent déjà de nombreuses périodes.

Les enseignants Jean-Christophe Haÿ et Patrice Burnel précisent les difficultés que peuvent rencontrer les enseignants dans la mise en œuvre du dispositif :

- difficultés de s'absenter pour les formations et pour les projections avec les élèves,
- difficultés dans la transmission des convocations,
- les professeurs reçoivent également très tard les plannings afin de s'organiser et de préparer les projections notamment pour le 1^{er} trimestre.

Anna Borlot rappelle plusieurs points :

- Les inscriptions au dispositif *Collège au cinéma* doivent être retournées pour la miseptembre, ce qui laisse en effet peu de temps pour réaliser les plannings de circulation des copies en fonction des disponibilités peu nombreuses des salles de cinéma communiquées au préalable courant juillet.
- Un courrier, cosigné par l'Inspecteur d'académie et le Directeur de la culture du Conseil général des Hauts-de-Seine, est envoyé à l'attention du chef d'établissement de chaque collège du Département. Ce courrier est toujours accompagné d'un mode d'emploi sur le fonctionnement de Collège au cinéma, dans lequel figure notamment les codes d'accès pour l'inscription en ligne des enseignants aux formations Collège au cinéma. C'est le chef d'établissement qui accomplit ces démarches d'inscription.

Marie-Christine Brun-Bach précise également qu'il y a une seule personne à la DAFPEN pour envoyer 1 500 convocations en 15 jours.

Aïssa Ben Braham propose de demander les indisponibilités connues (voyage découverte, formation...) des enseignants comme cela se fait pour les exploitants.

Claudine Cornillat nous indique qu'elle a prévu de réunir au mois d'avril l'ensemble des exploitants du 92, notamment pour trouver des solutions sur les disponibilités de chacun. Elle souhaiterait sensibiliser les professeurs sur la réalité des exploitants et que les salles ne soient pas considérées comme un simple lieu d'accueil. Stephan Kutniak lui répond que les salles ont justement l'occasion de faire passer ce genre de message lorsque les professeurs sont dans les lieux.

Mathieu Langlois pose la question de la participation des multiplexes comme cela se fait dans d'autres départements. Il n'y a normalement pas de restrictions dans le cahier des charges national quant à leur participation. Pierre-Vincent Chapus, qui était en charge du dispositif l'année dernière, explique que le choix a été fait par les Elus du département de ne pas permettre aux multiplexes de participer au dispositif.

4/ Les transports

Christine Beauchemin-Flot repose la question du financement des autocars car le cinéma le Sélect a reçu un collège en moins faute de moyen de transport.

Stephan Kutniak rappelle donc une fois encore qu'en juillet 2009, l'Assemblée départementale a délibéré sur l'attribution et le financement des transports par le Département aux seuls collèges n'ayant pas de cinéma partenaire dans leur ville. Cette décision appartient aux élus et Stephan insiste également sur le fait que les collectivités locales ne sont pas exemptes de la crise et que par conséquent des choix budgétaires doivent avoir lieu. Toutefois le département des Hauts-de-Seine restent le seul à ne pas avoir diminué son budget Culture.

Mathieu Langlois confirme que dans les autres départements des arbitrages du même type ont eu lieu et que les Conseils généraux tentent maintenant de s'attacher à la qualité.

Marie-Christine Brun-Bach signale qu'un autre département de l'académie de Versailles a limité le nombre d'inscrits à Collège au cinéma. Le troisième résiste encore aux difficultés budgétaires.

II - CHOIX DES FILMS

1. Les indisponibilités

Concernant le choix du comité de pilotage, il est précisé que certains films n'étaient déjà plus disponibles compte tenu du nombre limité de copies et des choix déjà effectués dans d'autres départements (voir la liste des 60 films distribuée).

Anna Borlot distribue un document reprenant l'ensemble des films proposé par le CNC sans les films projetés ces 5 dernières années et avec en jaune les réserves émises par le comité de visionnage.

2. Les recommandations du Comité de visionnage

Anna Borlot explique qu'elle a souhaité orienter les propositions vers un peu plus de gaieté.

Le comité de visionnage, après avoir vu une partie des films inscrits au dispositif, recommande la liste des films suivants :

Pour les 6^e / 5^e

- L'Enfant noir de Laurent Chevallier
- Rue Cases Nègres d'Euzhan Palcy
- Le Cameraman de Buster Keaton
- Tex Avery Follies
- Les glaneurs et la glaneuse d'Agnès Varda
- Les Raisins de la colère de John Ford
- Chantons sous la pluie de Stanley Donen et Gene Kelly

Pour les 4^e / 3^e

- L'apprenti de Samuel Collardey
- L'ami retrouvé de Jerry Schatzberg
- Fenêtre sur cour d'Alfred Hitchcock
- Les raisins de la colère de John Ford
- Muksin de Yasmin Ahmad
- Gremlins de Joe Dante

Différents membres ont souhaité plus d'information sur les avis réservés des films suivants :

- Les Apprentis de Pierre Salvadori :

Apologie de la « glandouille » et du joint. Peu de contenu

- Mes petites amoureuses de Jean Eustache:

Très difficile malgré l'accompagnement. Marie-Christine Brun-Bach note tout de même que ce film a été programmé dans d'autres départements.

- Ridicule de Patrice Leconte :

Scène de nu et un des acteurs urine au visage d'une personne.

- Zéro de conduite de Jean Vigo :

Trop violent, beaucoup de revendications, à l'époque où ce film a été programmé de certains professeurs qui ont été scandalisés. Aujourd'hui la diffusion serait plus facile, il y a moins d'appréhension des professeurs qui sont mieux accompagnés. Durée 40 mn

3. Le choix du Comité de pilotage

Avant de procéder au choix des films, une vive discussion a lieu entre les différents partenaires notamment sur l'envie pour certains exploitants d'être particulièrement exigeants dans le choix des films. Cette exigence doit prendre en compte les difficultés des enseignants pour aborder certains films en classe.

En effet, certains professeurs émettent des réticences à programmer des films comportant des scènes de nudité un peu gratuite, de la violence physique ou psychologique dure. Réticences conformes aux avis du comité de visionnage.

Les membres du comité ont essayé également de choisir des films traitant de sujets variés et de genres différents (films /films d'animations /documentaires), d'œuvres récentes ou du patrimoine qui reflètent la richesse et l'histoire de la création cinématographique mondiale.

Après avoir été défendu par les exploitants, *Zéro de conduite* est finalement programmé. Certains nouveaux films n'étant pas disponibles en DVD, peu de membres du comité les ont vus, rendant ainsi leur programmation difficile. Marie-Christine Brun-Bach défend *La Pivellina* qu'elle a déjà programmé dans un autre département et après débat le film est choisi au 3è trimestre pour les élèves de 6è et de 5è.

Ont ainsi été choisis pour la programmation de l'édition 2011-2012 :

FILMS 6e-5e

- 1er trimestre

1^{er} choix : *Zéro de conduite*, de Jean Vigo 2^e choix : *Le Caméraman*, de Buster Keaton

- 2eme trimestre

1er choix : Chantons sous la pluie, de Stanley Donen et Gene Kelly

2^e choix : Rue Cases Nègres d'Euzhan Palcy

- 3eme trimestre

1 choix : La Pivellina de Tissa Covi et Rainer Frimmel

FILMS 4e-3e

- 1er trimestre

1er choix : Les Glaneurs et la glaneuse, d'Agnès Varda

2^e choix : Les Raisins de la colère de John Ford

- 2eme trimestre

1^{er} choix : *Fenêtre sur cour* d'Alfred Hitchcock 2^e choix : *L'ami retrouvé* de Jerry Schatzberg

- 3eme trimestre

1er choix : La Visite de la fanfare d'Eran Kolirin

2e choix: Les Citronniers d'Eran Riklis

Ces propositions ont été transmises au CNC le 9 mars au soir qui a validé les disponibilités des premiers choix le 15 avril.

Propositions d'amélioration pour le choix des films

- Transmettre la liste CNC aux exploitants dès son arrivée
- Revoir la liste des membres et le rôle du comité de visionnage (inviter le CNC, exploitants, parents d'élèves...)

III - PERSPECTIVES 2011/2012

1. Les projections-conférences

Pour la saison prochaine, il est décidé de réaliser toutes les projections-conférences au Cinéma coordinateur-exploitants, ce qui correspond à cinq dates dans l'année. La journée bilan de juin 2011 pour les collèges du sud continuera à être organisée au Sélect à Antony.

Anna Borlot fait un petit rappel de la journée bilan de l'année dernière avec en matinée la présentation d'initiative d'enseignants et en deuxième partie l'intervention d'un professionnel et la projection d'un film en avant première.

Propositions pour la journée-bilan 2011 :

- Tout le monde s'accorde pour conserver l'avant-première. Définir le film en mai et voir si la copie du film peut-être conservée par l'exploitant.
- Anna Borlot aurait souhaité l'intervention d'élèves mais a priori puisqu'ils sont bénéficiaires du dispositif cela ne parait pas opportun. Il serait bien de réfléchir à cette possibilité dans un autre cadre sur la saison prochaine.
- Les membres du comité souhaitent également conserver l'intervention d'un professionnel en s'orientant vers la présentation d'un métier (un décorateur, un technicien, un metteur en scène) lié au film.
- Axer l'intervention du matin sur le rapport Collège/ salle de cinéma, en présentant le métier d'exploitant aux enseignants
- Revoir l'intitulé de la journée bilan pour que cette journée soit également considérée comme une vraie journée de formation.
- Le contenu de cette journée sera revu en plus petit comité le mois prochain.